

Bulletin d'inscription

À RENOYER AVANT LE 16/09 À : M. ou Mme GROSSETETE • 33 rue Saint-Nestor • 69008 Lyon

Les chèques sont à libeller à l'ordre du "Triathlon de Vaulx-en-Velin Villeurbanne".

L'inscription à l'épreuve par le présent bulletin implique l'adhésion aux règlements de l'épreuve et de la FFTRI.

Le nombre de places est limité pour chaque épreuve, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Il ne sera pas pris d'inscription par téléphone.

Clôture des inscriptions des courses Avenir, Découverte et Sprint individuel 30 mn avant le départ.

Les dossiers NON COMPLETS ne seront pas pris en compte (documents + droits d'inscription).

DOCUMENTS À JOINDRE :

• Pour les non licenciés compétition FFTRI :

un certificat médical de moins de un an de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition.

une autorisation parentale pour les mineurs de pratiquer le Triathlon.

• Pour les licenciés compétition FFTRI : photocopie licence 2008

DROITS D'INSCRIPTION :

Epreuves Avenir :

pour les licenciés compétition FFTRI : 3 €

pour les autres : 5 € (3 € de droits d'inscription + 2 € de carte journée)

Majoration du Coût de 2 € pour les inscriptions après le 16/09

Epreuve Découverte VTT :

pour les licenciés compétition FFTRI : 11 €

pour les autres : 15 € (11 € de droits d'inscription + 4 € de carte journée)

Majoration du Coût de 6 € pour les inscriptions après le 16/09

Epreuve Sprint Individuel :

pour les licenciés compétition FFTRI : 16 €

pour les autres : 23 € (16 € de droits d'inscription + 7 € de Pass Compétition Journée)

Majoration du Coût de 6 € pour les inscriptions après le 16/09

Epreuve Sprint par équipe :

80 € par équipe de 3

95 € par équipe de 4

110 € par équipe de 5

+ 7 € de Pass Compétition Journée par équipier non licencié PRATIQUANT COMPÉTITION FFTRI

25 € pour modifier la composition d'une équipe le jour de la course.

Inscription en ligne sur le site :
www.trivaulxvilleurbanne.com

Puce : elle se fixe à la cheville gauche avant le départ natation et elle donne tous les temps à l'arrivée.

Un chèque de caution de 20 € sera demandé pour elle lors du retrait de votre dossard (restitution au stand "récupération des puces")

Inscription en ligne sur le site : www.trivaulxvilleurbanne.com ou directement sur le www.sport-up.fr (jusqu'au jeudi minuit) et chez Running Conseil Lyon (jusqu'au vendredi 19/09 à 17h), 8 Rue de la Barre 69002 Lyon

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Date de naissance : Sexe :

Nationalité : Téléphone :

Club : N° de licence FFTRI :

E-mail :

Pour le sprint par équipe, les renseignements ci-dessus sont à remplir par le capitaine de l'équipe.

2ème : NOM : PRÉNOM : N° LICENCE :

3ème : NOM : PRÉNOM : N° LICENCE :

4ème : NOM : PRÉNOM : N° LICENCE :

5ème : NOM : PRÉNOM : N° LICENCE :

Autorisation parentale :

Je soussigné autorise mon enfant

à participer au Triathlon de Vaulx en Velin. Date : Signature :

DIMANCHE
21 SEPTEMBRE 2008

16^{ème} TRIATHLON DE VAULX-EN-VELIN VILLEURBANNE

Grand Parc
Miribel Jonage
Plage du Fontanil



villeurbanne



Vaulx
en
Velin

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

- Les concurrents devront se conformer au règlement en vigueur de la Fédération Française de Triathlon et au respect du code de la route.
- Le port du casque à coque dure homologué est obligatoire à vélo.
La combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°.
- Quel que soit le motif, les participants ne pourront prétendre à un remboursement de leurs frais d'engagements.
- L'accès au parc à vélo est strictement réservé aux concurrents. Il ne sera accepté aucune personne accompagnatrice.
- Les épingles de nourrices ne seront pas fournies, chaque concurrent devra prévoir le nécessaire pour deux dossards.
- Tout athlète disqualifié ou abandonnant doit remettre son dossard à l'arbitre et rendre sa puce au stand "récupération des puces".

RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LE SPRINT PAR ÉQUIPE

- Application du carton noir (boucle de pénalité) sur la partie cycliste.
- Tous les membres d'une même équipe doivent porter la tenue de leur club ou à défaut un tee shirt de la même couleur.
- A tous moments de la compétition, l'équipe doit être composée de trois athlètes au minimum. Ces trois athlètes doivent passer l'arrivée groupés.
- Aucun départ de l'aire de transition ne pourra s'effectuer à moins de trois athlètes de la même équipe. Lorsque l'équipe a quitté l'aire de transition, aucun autre athlète de cette équipe n'est autorisé à partir, tout athlète mis hors course qui rejoindra son équipe entraînera la disqualification de celle-ci.
- Une équipe doublée ne pourra profiter de l'abri ou de l'aspiration de l'équipe doublant, elle devra maintenir un écart latéral de 5 m et une distance de 35 m.
- En cas d'équipe mixte, à minima une personne de chaque sexe doit faire partie obligatoirement des 3 athlètes.
- Un athlète isolé ne pourra profiter de l'aide d'un autre athlète ou équipe le rattrapant pour terminer la compétition.
- Tout athlète disqualifié ou abandonnant doit quitter les circuits immédiatement et rendre sa puce au stand "récupération des puces".
- Le vélo doit être conforme à la réglementation fédérale.